

# PROJET DE LOI D'INVESTISSEMENT POUR L'INFRASTRUCTURE ÉCOLOGIQUE ET PLAN D' ACTIONS BIODIVERSITÉ



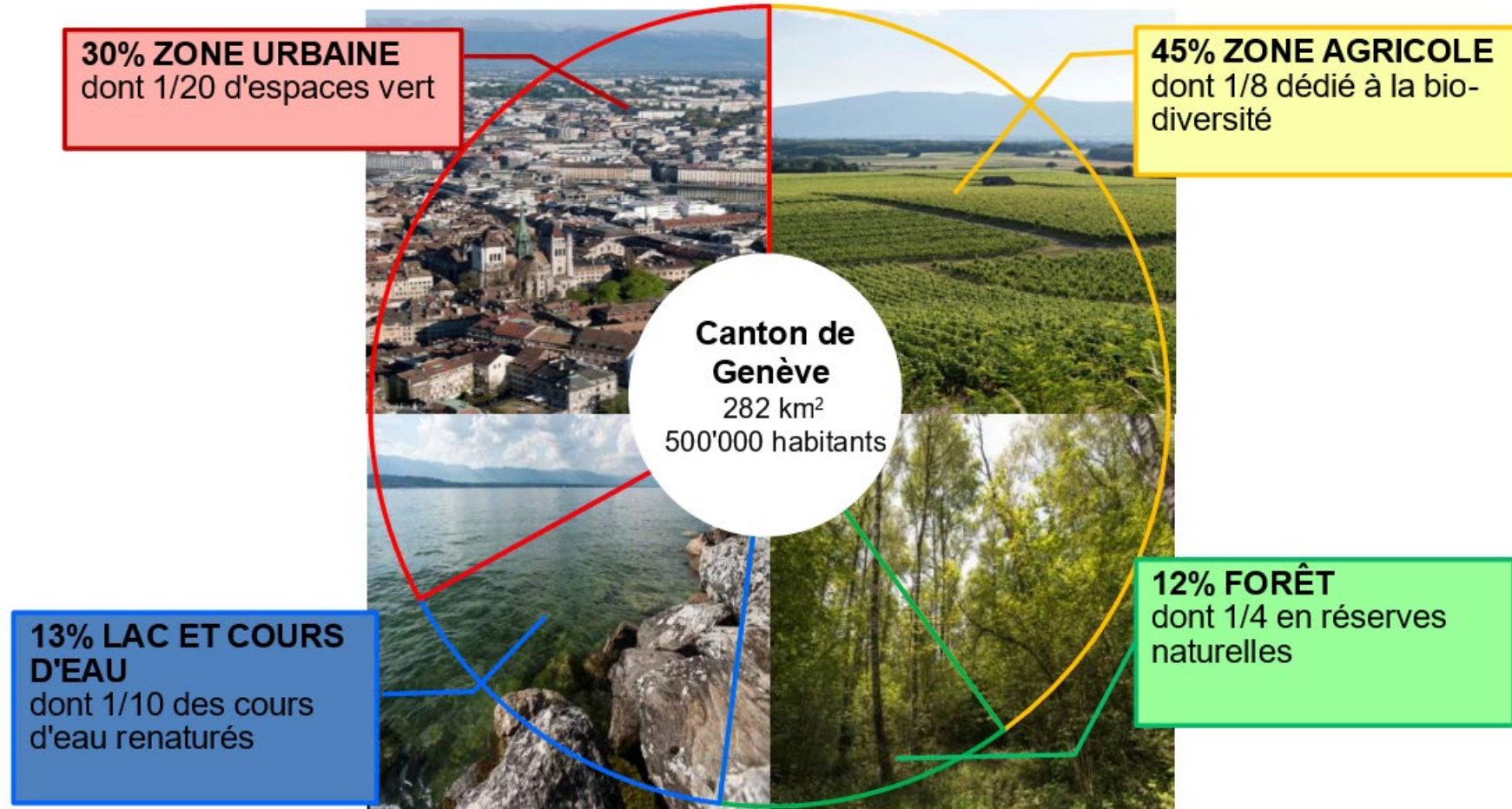
REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Conseil d'Etat - 16 avril 2025

# Le territoire

## Chaque m2 compte



# Constats



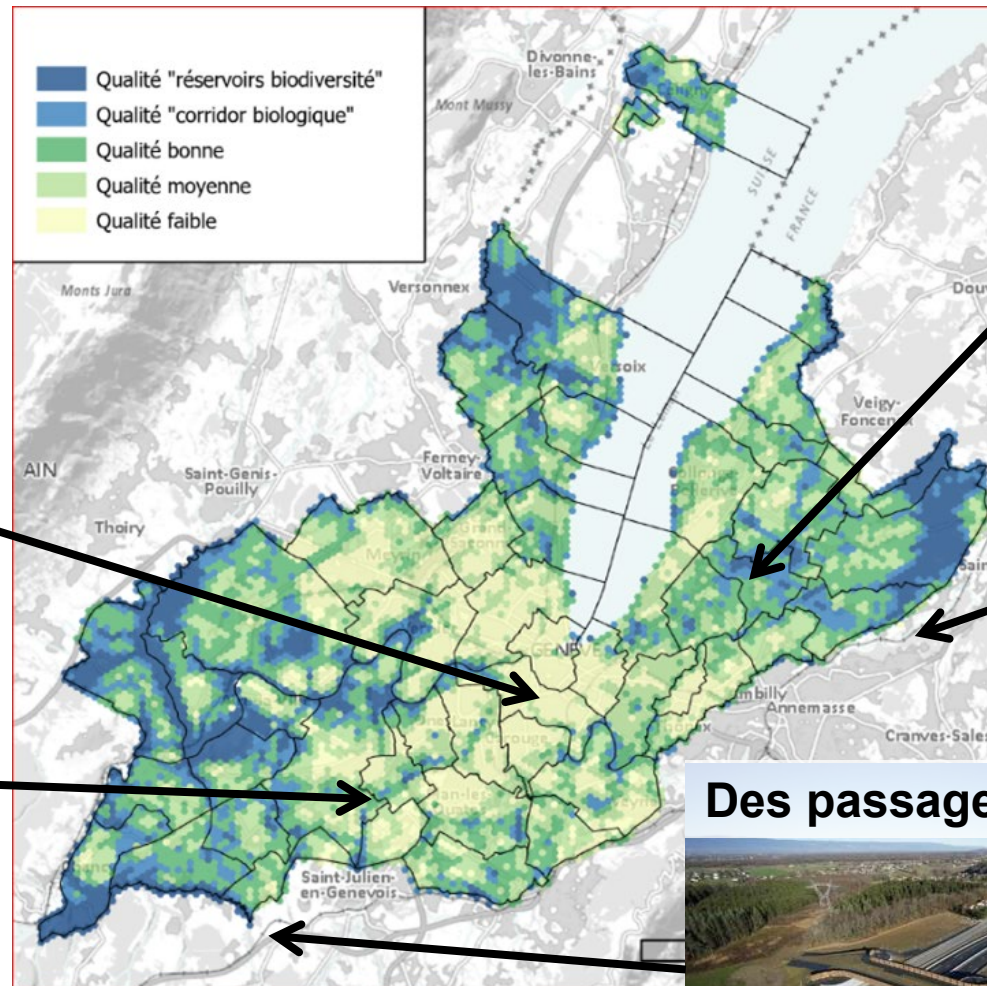
- ✓ La qualité des milieux naturels doit encore être améliorée
- ✓ La fragmentation du territoire fragilise la biodiversité
- ✓ La population est souvent déconnectée de la nature et de sa fragilité
- ✓ Même si les mentalités évoluent, la prise de conscience des enjeux et bienfaits de la biodiversité n'est pas encore suffisante

# L'infrastructure écologique : sites prioritaires

Des relais gérés de façon durable et différenciée



Des corridors



Des réservoirs



Des barrières



Des passages



# 50 millions pour l'infrastructure écologique

Projet de loi ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de CHF 15'000'000  
et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de CHF 35'000'000

**Objectif** : développer l'infrastructure écologique cantonale et assurer des mesures de compensation écologique

- ✓ Maintenir et améliorer les trames de la nature
- ✓ Restaurer les réservoirs et corridors naturels de l'infrastructure écologique
- ✓ Lutter contre la pollution lumineuse en optimisant les éclairages existants
- ✓ Créer des passages pour la nature pour lever les obstacles et pièges à faune

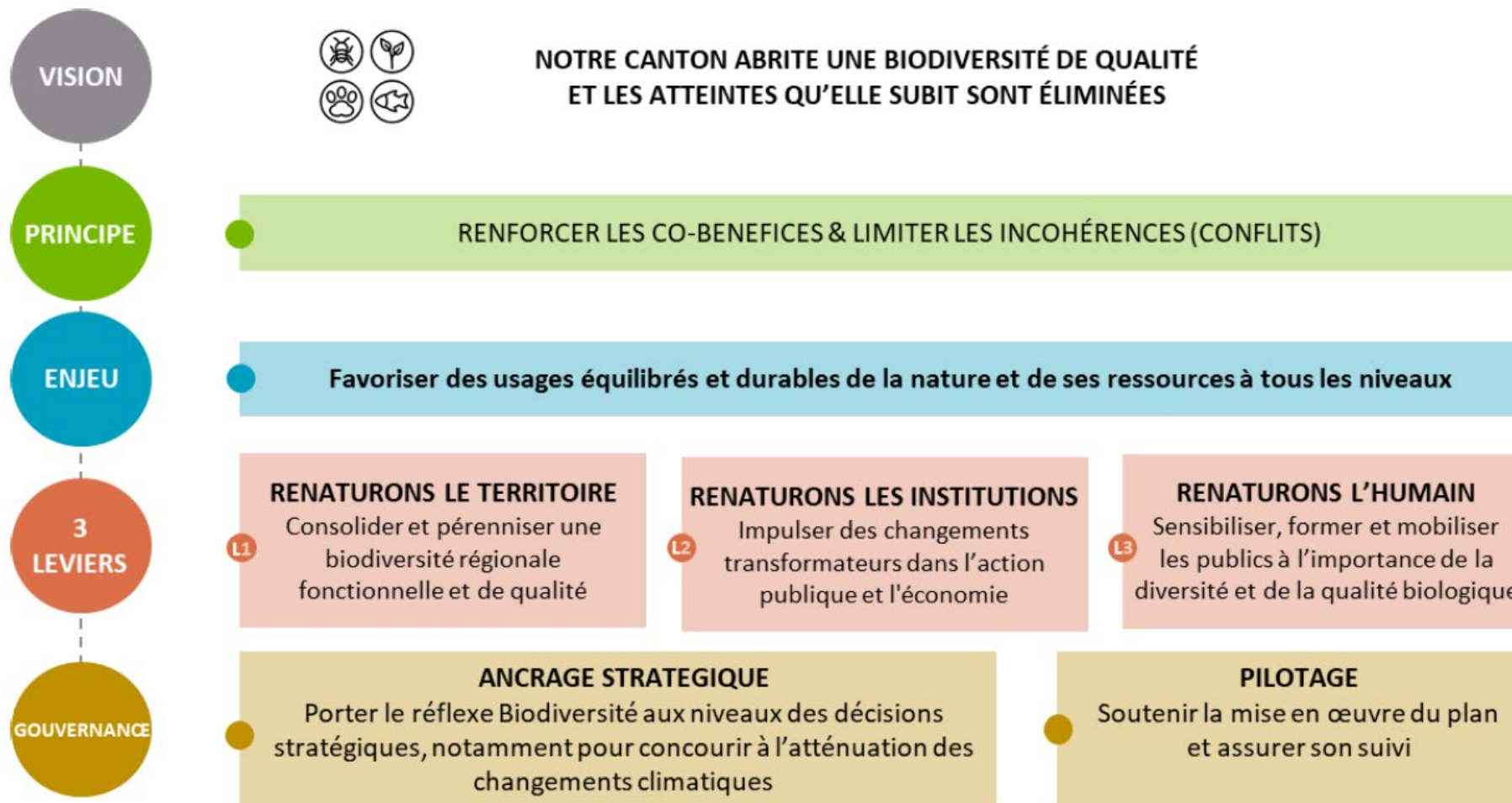
# Exemples de projets

- ✓ Arrachage des haies de lauriers (exotique envahissante) et plantation de haies naturelles
- ✓ Végétalisation de toitures
- ✓ Restauration d'étang
- ✓ Passage sous les routes pour la petite faune
- ✓ Modification des bouches d'évacuation des eaux (pièges mortels pour les animaux)
- ✓ Suppression ou modification des éclairages afin de restaurer la trame noire (favorable pour les animaux et les plantes, mais aussi la qualité du sommeil des humains)



# Plan biodiversité 2025-2030

Un **cadre** pour fixer les **engagements prioritaires** dans ce domaine



# Plan biodiversité 2025-2030 + Projet de loi infrastructure écologique

Des synergies pour concrètement :

- ✓ Intensifier à toutes les échelles (canton, communes, privés) les actions de terrain pour améliorer l'infrastructure écologique cantonale  
**Le PL IE donne les moyens nécessaire aux ambitions**

- ✓ Une approche transversale  
Les enjeux de la biodiversité seront intégrés en amont (p.ex. PDCn)  
Les entreprises seront accompagnées

- ✓ La résilience du territoire est renforcée





# PLACE AUX QUESTIONS



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

**Conseil d'Etat – 16 avril 2025**